

Annexe 1 : tableau de bord de suivi du SAGE - mise à jour 2016

N°	Nom de l'indicateur	Résultat année n-2	Résultat année n-1	Résultat année n	Objectif du SAGE
GESTION QUANTITATIVE - Eau salée souterraine					
ESS.1- Poursuivre et améliorer le suivi des ressources et de leur exploitation					
ESS.2- Préserver les ressources en eau salée souterraine					
1	Nombre de jours de dépassement de la cote d'alerte du protocole de gestion pour la nappe d'eau salée souterraine de Noirmoutier	2013 : 85 jours	2014 : 34 jours	2015 : 78 jours	/
2	Volumes annuels prélevés en eau salée souterraine sur l'île de Noirmoutier et évolution	2013 : 6 690 000 m3, + 4% par rapport à 2012	2014 : 6 660 000 m3, - 0,4% par rapport à 2013	2015 : 6 400 000 m3, - 4% par rapport à 2014	Ne pas dépasser 11,3 millions m3/an
3	Volumes annuels prélevés en eau salée souterraine sur le polder du Dain et évolution	2013 : 1 600 000 m3, + 6% par rapport à 2012	2014 : 1 800 000 m3, + 13% par rapport à 2013	2015 : 1 900 000 m3, + 6% par rapport à 2014	Mettre en place un suivi
4	Evolution de la qualité de l'eau salée souterraine sur l'île de Noirmoutier	2013 : relative stabilité	2014 : relative stabilité	2015 : relative stabilité	/
5	Evolution de la qualité de l'eau salée souterraine sur le polder du Dain	2013 : relative stabilité	2014 : relative stabilité	2015 : relative stabilité	/
GESTION QUANTITATIVE - Eau douce superficielle et souterraine					
ED.1- Limiter la concurrence entre les prélèvements d'eau pour l'usage alimentation en eau potable et pour les autres usages					
ED.2- Développer les économies d'eau potable					
ED.3- Améliorer la gestion quantitative de l'eau douce du milieu					
6	Volumes annuels prélevés dans l'aire d'alimentation de la nappe de Machecoul pour les usages autres que l'alimentation en eau potable et évolution	2012 : 2 220 100 m3/an (eau de surface + eau souterraine), - 6% par rapport à 2011	2013 : 2 541 200 m3/an (eau de surface + eau souterraine), + 14% par rapport à 2012	2014 : 2 089 200 m3/an (eau de surface + eau souterraine), -18 % par rapport à 2013	Pas d'augmentation du volume autorisé ou déclaré
7	Volumes annuels prélevés en eau souterraine dans l'aire d'alimentation de la nappe de la Vérie pour les usages autres que l'alimentation en eau potable et évolution	2012 : 17 800 m3/an, - 7% par rapport à 2011	2013 : 6 000 m3/an, - 66% par rapport à 2012	2014 : 6 700 m3/an, + 12% par rapport à 2013 (sur un point déjà existant)	Pas d'augmentation du volume autorisé ou déclaré
8	Volumes annuels prélevés en eau superficielle dans l'aire d'alimentation de la nappe de la Vérie pour les usages autres que l'alimentation en eau potable et évolution	2012 : 21 500 m3/an, - 38% par rapport à 2011	2013 : 38 200 m3/an, + 78% par rapport à 2012	2014 : 58 700 m3/an, + 54% par rapport à 2013 (dont un point nouveau)	Ne pas dépasser 240 000 m3/an
9	Volumes annuels consommés pour l'alimentation en eau potable sur le territoire	2013 : 9 144 209 m3 (39 communes), - 1,4% par rapport à 2012	2014 : 8 708 319 m3/an (39 communes), - 4,8% par rapport à 2013	2015 : 9 397 459 m3/an (39 communes), + 7,9% par rapport à 2014	/
10	Définition des seuils d'alerte et de crise pour la gestion de l'eau dans le milieu	2014 : non réalisé	2015 : non réalisé	2016 : non réalisé mais programmé pour 2017 pour le Falleron amont	/
INONDATIONS - SUBMERSIONS MARINES					
IS.1 - Améliorer la connaissance et la culture du risque inondation par débordement de cours d'eau et par submersion marine					
IS.2- Prévenir le risque inondation					
IS.3- Promouvoir une gestion intégrée du risque inondation à l'échelle du bassin versant					
11	Amélioration de la culture du risque inondation sur les communes soumises à ce risque	2014 : 14 communes ont approuvé un PCS / 24 communes concernées par le risque inondation-submersion (d'après les DDRM) + 4 en cours d'élaboration	2015 : 16 communes ont approuvé un PCS / 24 communes concernées par le risque inondation-submersion (d'après les DDRM) + 2 en cours d'élaboration		/

N°	Nom de l'indicateur	Résultat année n-2	Résultat année n-1	Résultat année n	Objectif du SAGE
12	Inventaires des repères de crues	Nombre de communes ayant réalisé l'inventaire des repères de crues / 24 communes concernées par le risque inondation-submersion (d'après les DDRM)	8 communes ont mis en place des repères de crues-submersions marines (dans le cadre des PAPI) / 24 communes concernées par le risque inondation-submersion (d'après les DDRM)		24/24 dans un délai de 2 ans à compter de la publication du SAGE --> 2016
13	Proportion de communes couvertes par un schéma directeur des eaux pluviales	Nombre de communes couvertes par un schéma directeur des eaux pluviales de - de 10 ans / 39 communes du SAGE	Nombre de communes couvertes par un schéma directeur des eaux pluviales de - de 10 ans / 39 communes du SAGE	Nombre de communes couvertes par un schéma directeur des eaux pluviales de - de 10 ans / 39 communes du SAGE	39/39 dans un délai de 4 ans à compter de la publication du SAGE
14	Avancement de l'inventaire des éléments bocagers	<u>2015</u> : non commencé	<u>2015</u> : non commencé	<u>2016</u> : non commencé	Validation CCTP dans un délai de 2 ans à compter de la publication du SAGE --> 2016
QUALITE DES EAUX - Nutriments et oxygène dissous					
QENO.1 - Mettre en place le périmètre de protection des captages d'eau potable et mener à bien la démarche « captage prioritaire Grenelle » pour la nappe de Machecoul					
QENO.2- Limiter l'impact des assainissements collectifs					
QENO.3- Limiter l'impact des assainissements non collectifs					
QENO.4 - Réduire les apports agricoles					
QENO.5 - Réduire les transferts et améliorer l'autoépuration des eaux					
15	Approbation du périmètre de protection des captages de Machecoul	<u>2014</u> : non	<u>2015</u> : non	<u>2016</u> : non	Dans un délai de 3 ans à compter de la publication du SAGE -> 2017
16	Avancement de la démarche Grenelle sur les captages de Machecoul	<u>2014</u> : Etape 4) Elaboration du programme d'actions	<u>2015</u> : Etape 5) Programme d'actions validé par le comité de pilotage, en attente d'une organisation opérationnelle pour la mise en œuvre	<u>2016</u> : Etape 5) Programme d'actions validé par le comité de pilotage, en avril 2015. Pilotage de la démarche repris par la commune de Machecoul-Saint-Même en novembre 2016	/
17	Qualité de l'eau pour le paramètre nitrates en eau superficielle et évolution	<u>2012-2013 (Percentile 90)</u> : 19 points de prélèvement répondent à l'objectif du SAGE / 22 points de prélèvements analysés (soit 86 % des points)	<u>2012-2014 (Percentile 90)</u> : 20 points de prélèvement répondent à l'objectif du SAGE / 23 points de prélèvements analysés (soit 87 % des points)	<u>2013-2015 (Percentile 90)</u> : 23 points de prélèvement répondent à l'objectif du SAGE / 25 points de prélèvements analysés (soit 92 % des points)	* Eaux superficielles : tendre vers < 30 mg/l (Percentile 90)
18	Qualité de l'eau pour le paramètre nitrates en eau souterraine et évolution	<u>2012-2013</u> : 40 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 44 prélèvements analysés, en 6 points différents (soit 91 % des prélèvements)	<u>2012-2014</u> : 73 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 79 prélèvements analysés, en 12 points différents (soit 92 % des prélèvements)	<u>2013-2015</u> : 100 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 106 prélèvements analysés, en 11 points différents (soit 94 % des prélèvements)	* Eaux souterraines : tendre vers < 50 mg/l (Percentile 90)
19	Qualité de l'eau pour le paramètre phosphore total en eau superficielle et évolution	<u>2012-2013 (Percentile 90)</u> : Aucun point de prélèvement ne répond à l'objectif du SAGE / 13 points de prélèvements analysés (soit 0 % des points)	<u>2012-2014 (Percentile 90)</u> : Aucun point de prélèvement ne répond à l'objectif du SAGE / 13 points de prélèvements analysés (soit 0 % des points)	<u>2013-2015 (Percentile 90)</u> : 1 point de prélèvement répond à l'objectif du SAGE / 15 points de prélèvements analysés (soit 7 % des points)	* Eaux superficielles : tendre vers < 0,2 mg/l (Percentile 90)

N°	Nom de l'indicateur	Résultat année n-2	Résultat année n-1	Résultat année n	Objectif du SAGE
20	Qualité de l'eau pour le paramètre oxygène dissous en eau superficielle et évolution	2012-2013 (Percentile 90) : 2 points de prélèvement répondent à l'objectif du SAGE / 13 points de prélèvements analysés (soit 15 % des points)	2012-2014 (Percentile 90) : Aucun point de prélèvement ne répond à l'objectif du SAGE / 13 points de prélèvements analysés (soit 0 % des points)	2013-2015 (Percentile 90) : 1 point de prélèvement répond à l'objectif du SAGE / 15 points de prélèvements analysés (soit 7% des points)	* Eaux superficielles : tendre vers > 6 mg/l (Percentile 90)
21	Proportion de communes couvertes par un schéma directeur d'assainissement	2014 : 28 communes couvertes par un schéma directeur d'assainissement de - de 10 ans / 39 communes du SAGE	2015 : 26 communes couvertes par un schéma directeur d'assainissement de - de 10 ans / 39 communes du SAGE		39/39 dans un délai de 4 ans à compter de la publication du SAGE
22	Proportion d'équivalents-habitants en assainissement collectif respectant les objectifs du SAGE (STEP avec rejet en eau superficielle)	2013 : 202 268 équivalents-habitants en assainissement collectif conformes au SAGE / 239 160 équivalents-habitants en assainissement collectif avec rejet en eau superficielle (soit 85% des EH) , +1% par rapport à 2012	2014 : 190 374 équivalents-habitants en assainissement collectif conformes au SAGE / 229 238 équivalents-habitants en assainissement collectif avec rejet en eau superficielle (soit 83% des EH) , - 2% par rapport à 2013	2015 : 218 921 équivalents-habitants en assainissement collectif conformes au SAGE / 243 704 équivalents-habitants en assainissement collectif avec rejet en eau superficielle (soit 90 % des EH)	/
23	Proportion d'installations ANC conformes	Nombre d'ANC conformes / Nombre total d'ANC Et évolution par rapport à l'année précédente : ↗ ou ↘	2014 (en majorité) : 8 804 installations ANC non conformes / 15 545 installations ANC au total (soit 57 % non conformes)	Données 2015 ou 2017 : 8174 installations ANC non conformes / 15 508 installations ANC au total (soit 53 % d'installations non conformes)	/
24	Opérations de communication/conseil réalisées sur le territoire à destination des agriculteurs	Nombre d'agriculteurs sensibilisés Et/ou nombre d'opérations réalisées	Nombre d'agriculteurs sensibilisés Et/ou nombre d'opérations réalisées	Nombre d'agriculteurs sensibilisés Et/ou nombre d'opérations réalisées	/
QUALITE DES EAUX - Phytosanitaires					
QEP.1 - Améliorer la connaissance sur l'usage des produits phytosanitaires					
QEP.2- Limiter les usages non agricoles					
QEP.3- Limiter les usages agricoles					
QEP.4- Limiter les transferts					
25	Qualité de l'eau pour le paramètre phytosanitaires en eau superficielle et évolution	2012-2013 : 3 points de prélèvement répondent à l'objectif du SAGE en percentile 90 / 7 points de prélèvements analysés (soit 43 % des points)	2012-2014 : 97 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 164 prélèvements analysés en 8 points de suivi (soit 59 % des prélèvements MAIS il existe de grandes variations géographiques)	2013-2015 : 106 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 186 prélèvements analysés en 9 points de suivi (soit 57 % des prélèvements MAIS il existe de grandes variations géographiques)	Somme des phytosanitaires < 1µg/l
26	Qualité de l'eau pour le paramètre phytosanitaires en eau souterraine et évolution	2012-2013 : 43 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 43 prélèvements analysés, en 6 points différents (soit 100 % des prélèvements)	2012-2014 : 66 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 66 prélèvements analysés, en 9 points différents (soit 100 % des prélèvements)	2013-2015 : 63 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 63 prélèvements analysés, en 9 points différents (soit 100 % des prélèvements)	Somme des phytosanitaires < 1µg/l
27	Proportion de communes engagées dans la mise en oeuvre d'un plan de désherbage	2014 : 24 communes ont réalisé ou sont en train de réaliser un plan de désherbage / 39 communes du SAGE	2015 : 27 communes ont réalisé ou sont en train de réaliser un plan de désherbage / 39 communes du SAGE MAIS d'autres communes ont réduit leurs consommations en phytosanitaires sans formaliser la démarche		39/39 d'ici 2017

N°	Nom de l'indicateur	Résultat année n-2	Résultat année n-1	Résultat année n	Objectif du SAGE
28	Proportion de communes ayant signé la charte d'engagement de réduction de l'utilisation des phytosanitaires de la CREPEPP	Nombre communes ayant signé la charte d'engagement de la CREPEPP et niveau d'engagement / nombre de communes du SAGE	Nombre communes ayant signé la charte d'engagement de la CREPEPP et niveau d'engagement / nombre de communes du SAGE	Nombre communes ayant signé la charte d'engagement de la CREPEPP et niveau d'engagement / nombre de communes du SAGE	/
29	Evolution des achats de phytosanitaires sur le territoire	Attente de la base de données régionale	2015 : exploitation de la base de données régionale + questionnaire collectivités --> à venir	2015 : *Quantité de glyphosate utilisée pour l'entretien des espaces communaux de 31 communes (dont 2 hors SAGE) = 102 kg *Exploitation de la base de données régionale --> à venir	/
30	Opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens, particuliers) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la réduction de l'utilisation des phytosanitaires Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens, particuliers) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la réduction de l'utilisation des phytosanitaires Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens, particuliers) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la réduction de l'utilisation des phytosanitaires Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	/
31	Proportion de jardineries, paysagistes du territoire ayant signé une charte d'engagement relative à la réduction des phytosanitaires	Nombre de jardineries, paysagistes ayant signé une charte / Nombre total de jardineries, paysagistes recensés sur le territoire	Nombre de jardineries, paysagistes ayant signé une charte / Nombre total de jardineries, paysagistes recensés sur le territoire	Nombre de jardineries, paysagistes ayant signé une charte / Nombre total de jardineries, paysagistes recensés sur le territoire	/
QUALITE DES EAUX - Bactériologie et micropolluants					
QEBM.1- Améliorer la connaissance					
QEBM.2- Limiter les apports urbains					
QEBM.3 – Améliorer la gestion des pollutions portuaires et l'utilisation des équipements du littoral					
32	Profils de vulnérabilité des sites de baignade et des sites conchylicoles	2014 : étude à venir en 2015	2015 : étude lancée, à l'échelle de l'ensemble du bassin versant	2016 : étude à l'échelle de l'ensemble du bassin versant : achevée en juillet 2016	/
33	Nombre de plans de gestion des dragages des ports réalisés	2014 : 0 plan de gestion des dragages des ports / Nombre de ports	2015 : 0 plan de gestion des dragages des ports / Nombre de ports	2016 : 0 plan de gestion des dragages des ports / Nombre de ports	/
QUALITE DES MILIEUX - Cours d'eau du bocage					
QM-CE.1 - Améliorer la connaissance des cours d'eau					
QM-CE.2 - Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau					
QM-CE.3 - Lutter contre les espèces invasives					
34	Nombre d'ouvrages hydrauliques adaptés, manœuvrés ou supprimés pour la continuité écologique	Nombre d'ouvrages adaptés pour la continuité écologique / Nombre total initial d'ouvrages	Nombre d'ouvrages adaptés pour la continuité écologique / Nombre total initial d'ouvrages	Nombre d'ouvrages adaptés pour la continuité écologique / Nombre total initial d'ouvrages	/
35	Linéaire de cours d'eau bocagers restaurés	Nombre de km de cours d'eau bocagers restaurés / Nombre de km de cours d'eau dégradés dans l'état initial (cf. études CREZH/CTMA)	Nombre de km de cours d'eau bocagers restaurés / Nombre de km de cours d'eau dégradés dans l'état initial (cf. études CREZH/CTMA)	Nombre de km de cours d'eau bocagers restaurés / Nombre de km de cours d'eau dégradés dans l'état initial (cf. études CREZH/CTMA)	/

N°	Nom de l'indicateur	Résultat année n-2	Résultat année n-1	Résultat année n	Objectif du SAGE
36	Qualité des milieux aquatiques (indices biologiques)	2012-2013: * Indice Biologique Diatomées : 1 bonne , 13 moyennes et 2 médiocres / 16 analyses * Indice Biologique Invertébrés (équival. IBGN) : 3 bonnes , 6 moyennes, 4 médiocres , 1 mauvaise / 14 analyses * Indice Poisson Rivière : 1 bonne , 2 moyennes, 8 médiocres , 4 mauvaises / 15 analyses	2012-2014: * Indice Biologique Diatomées : 1 très bonne , 1 bonne , 15 moyennes et 3 médiocres / 20 analyses * Indice Biologique Invertébrés (équival. IBGN) : 1 très bonne , 4 bonnes , 7 moyennes, 4 médiocres , 2 mauvaises / 18 analyses * Indice Poisson Rivière : 1 bonne , 2 moyennes, 12 médiocres , 4 mauvaises / 19 analyses		/
QUALITE DES MILIEUX - Zones humides					
QM-ZH.1 – Préserver, restaurer et gérer les zones humides (hors marais)					
QM-ZH.2 – Encadrer les projets portant atteinte aux zones humides					
QM-ZH.3 - Renforcer les opérations de communication sur les zones humides					
37	Surface de zones humides bocagères impactées négativement par des projets (remblai, imperméabilisation, ...)	2014 : superficie cumulée de zones humides impactées par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 69 340 m ² (tout en Vendée) en 2013, 16 800 m ² (tout en Vendée) en 2014	2015 : superficie cumulée de zones humides impactées par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 7 500 m ² (dont 5900 m ² en Vendée)	2016 : superficie cumulée de zones humides impactées par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 12 800 m ² (dont 8400 m ² en Loire-Atlantique)	/
38	Intégration des principes définis par le SAGE en matière de compensation à l'atteinte aux zones humides	Part des dossiers loi sur l'eau (autorisation) intégrant les principes de compensation énoncés dans la disposition du SAGE consacrée aux mesures compensatoires : 1 principe sur 3, 2 sur 3 ou 3 sur 3	Part des dossiers loi sur l'eau (autorisation) intégrant les principes de compensation énoncés dans la disposition du SAGE consacrée aux mesures compensatoires : 1 principe sur 3, 2 sur 3 ou 3 sur 3	Part des dossiers loi sur l'eau (autorisation) intégrant les principes de compensation énoncés dans la disposition du SAGE consacrée aux mesures compensatoires : 1 principe sur 3, 2 sur 3 ou 3 sur 3	/
39	Surface de zones humides restaurées, rendues plus fonctionnelles (actions volontaires, hors mesures compensatoires)	Surface de zones humides restaurées, rendues plus fonctionnelles	Surface de zones humides restaurées, rendues plus fonctionnelles	Surface de zones humides restaurées, rendues plus fonctionnelles	/
40	Actions de sensibilisation à la préservation des zones humides	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la préservation des zones humides Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la préservation des zones humides Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la préservation des zones humides Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	/
QUALITE DES MILIEUX - Têtes de bassin versant					
QM-TB.1 - Améliorer la connaissance sur les têtes de bassin versant					
QM-TB.2 - Gérer et préserver les têtes de bassin versant					
QM-TB.3 - Informer et sensibiliser sur les têtes de bassin versant					
41	Avancement de la démarche d'identification des têtes de bassin versant	2014 : non commencé	2015 : non commencé	2016 : non commencé	/
42	Actions de sensibilisation à la préservation des têtes de BV	2014 : aucune	2015 : aucune	2016 : aucune	/

N°	Nom de l'indicateur	Résultat année n-2	Résultat année n-1	Résultat année n	Objectif du SAGE
QUALITE DES MILIEUX - Marais rétro-littoraux					
QM-M.1 - Organiser la réflexion autour des sujets spécifiques aux marais rétro-littoraux					
QM-M.2 - Assurer une gestion cohérente des marais rétro-littoraux					
QM-M.3 - Entretenir le réseau hydraulique et gérer l'eau					
QM-M.4 - Restaurer la continuité écologique des canaux du marais					
QM-M.5 - Lutter contre les espèces invasives					
QM-M.6 - Préserver et gérer les parcelles de marais					
43	Qualité des milieux aquatiques (indices biologiques)	Nombre d'analyses d'indices biologiques en qualité bonne, moyenne, médiocre, mauvaise / Nombre total d'analyses d'indices biologiques réalisées --> quand il y aura un référentiel	Nombre d'analyses d'indices biologiques en qualité bonne, moyenne, médiocre, mauvaise / Nombre total d'analyses d'indices biologiques réalisées --> quand il y aura un référentiel (travail du Forum des Marais Atlantiques en cours)	Nombre d'analyses d'indices biologiques en qualité bonne, moyenne, médiocre, mauvaise / Nombre total d'analyses d'indices biologiques réalisées --> quand il y aura un référentiel (travail du Forum des Marais Atlantiques en cours)	/
44	Surface de marais impactés négativement par des projets (remblai, imperméabilisation, ...)	2014 : superficie cumulée de marais impactés par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 17 000 m² (tout en Vendée) en 2013, 36 900 m² (dont 36 300 m² en Vendée) en 2014	2015 : superficie cumulée de marais impactés par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 31 100 m² (tout en Vendée)	2016 : superficie cumulée de marais impactés par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 0 m²	/
45	Surface de marais restaurées, rendues plus fonctionnelles (actions volontaires, hors mesures compensatoires)	Surface de marais restaurées, rendues plus fonctionnelles	Surface de marais restaurées, rendues plus fonctionnelles	Surface de marais restaurées, rendues plus fonctionnelles	/
46	Etat de la colonisation du réseau hydraulique par la jussie	<p>2014 - Partie Vendéenne : 415 km de réseau colonisés et 31 ha de plans d'eau dans le marais breton, 1,5 km de réseau colonisé à l'amont du marais (Challans, la Garnache). En 2014, 191 m³ de jussie ont été arrachés sur 185 km de réseau.</p> <p>2014 - Partie Loire-Atlantique : pas de chiffres précis sur la colonisation mais la jussie est présente sur le marais breton et dans le secteur du canal de Haute-Perche (canal, ruisseau du Pin, étang du Val Saint Martin). En 2014, sur le secteur du SAH, 30 km de réseau ont fait l'objet d'opérations d'arrachage de jussie.</p>	<p>2015 - Partie Vendéenne : 526 km de réseau colonisés et 49 ha de plans d'eau dans le marais breton, 1,5 km de réseau colonisé à l'amont du marais (Challans, la Garnache). En 2015, 180 m³ de jussie ont été arrachés sur 191 km de réseau.</p> <p>2015 - Partie Loire-Atlantique : la jussie était présente sur 26,5 km de réseau hydraulique dans le secteur du canal de Haute-Perche (canal de Haute Perche, étang du Val Saint Martin et ses rus, ruisseaux du Pin et de la Rinais et réseau secondaire). La jussie a été arrachée sur 12,25 km de réseau. Sur le secteur du SAH, 74 km de réseau ont fait l'objet d'opérations d'arrachage de jussie.</p>	<p>2016 - Partie Vendéenne : 588 km de réseau colonisés et 57 ha de plans d'eau dans le marais breton, 0,6 km de réseau colonisé à l'amont du marais (Challans, la Garnache). En 2016, 113 m³ de jussie ont été arrachés sur 176,5 km de réseau.</p> <p>2016 - Partie Loire-Atlantique : la jussie était présente sur 29,7 km de réseau hydraulique dans le secteur du canal de Haute-Perche (canal de Haute Perche, étang du Val Saint Martin et ses rus, ruisseaux du Pin et de la Rinais et réseau secondaire). La jussie a été arrachée sur 8,6 km de réseau. Sur le secteur du SAH, 69 km de réseau ont fait l'objet d'opérations d'arrachage de jussie (manuel ou mécanique).</p>	/

N°	Nom de l'indicateur	Résultat année n-2	Résultat année n-1	Résultat année n	Objectif du SAGE
47	Linéaire de réseau primaire, secondaire, tertiaire restauré	2014 : 249 km de réseau hydraulique ont été curés en marais (dont 159 km dans le cadre de la MAE fossés) 3 km de réseau hydraulique ont fait l'objet de travaux de protection de berges (protection, renforcement, engraissement, ...)	2015 : 168 km de réseau hydraulique ont été curés en marais (dont 77 km dans le cadre de la MAE fossés) 1,7 km de réseau hydraulique ont fait l'objet de travaux de protection de berges (protection, renforcement, engraissement, ...)	2016 : 82 km de réseau hydraulique ont été curés en marais (hors MAE fossés : info à venir) 40 m de réseau hydraulique ont fait l'objet de travaux de protection de berges (protection, renforcement, engraissement, ...)	/
48	Actions de sensibilisation au problème des espèces invasives	Nombre de personnes (grand public, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation au problème des espèces invasives Et/ou nombre d'actions réalisées (journées de sensibilisation, plaquettes, ...)	Nombre de personnes (grand public, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation au problème des espèces invasives Et/ou nombre d'actions réalisées (journées de sensibilisation, plaquettes, ...)	Nombre de personnes (grand public, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation au problème des espèces invasives Et/ou nombre d'actions réalisées (journées de sensibilisation, plaquettes, ...)	/
49	Proportion de jardinerie, paysagistes, pépiniéristes du territoire ayant signé une charte d'engagement relative aux espèces invasives	Nombre de jardinerie, paysagistes, pépiniéristes ayant signé une charte / Nombre total de jardinerie, paysagistes, pépiniéristes recensés sur le territoire	Nombre de jardinerie, paysagistes, pépiniéristes ayant signé une charte / Nombre total de jardinerie, paysagistes, pépiniéristes recensés sur le territoire	Nombre de jardinerie, paysagistes, pépiniéristes ayant signé une charte / Nombre total de jardinerie, paysagistes, pépiniéristes recensés sur le territoire	/
50	Nombre de plans de gestion durable des marais réalisés	2014 : aucun plan de gestion durable / Nombre d'entités hydrauliques identifiées	2015 : aucun plan de gestion durable / Nombre d'entités hydrauliques identifiées	2016 : aucun plan de gestion durable / Nombre d'entités hydrauliques identifiées	/
51	Mise à jour ou élaboration de règlements d'eau	Nombre de règlements d'eau validés par la CLE, par les Préfectures	Nombre de règlements d'eau validés par la CLE, par les Préfectures	Nombre de règlements d'eau validés par la CLE, par les Préfectures	/
52	Mise en place des protocoles de gestion des prélèvements destinés aux mares de chasse	2014 : aucun protocole de gestion validé par la CLE / Nombre attendu (2)	2015 : aucun protocole de gestion validé par la CLE / Nombre attendu (2)	2016 : aucun protocole de gestion validé par la CLE / Nombre attendu (2)	Dans un délai de 3 ans à compter de la publication du SAGE
COHERENCE ET ORGANISATION					
CO.1- Porter et coordonner la mise en œuvre du SAGE					
CO.2- Suivre la mise en œuvre du SAGE					
CO.3- Animer, communiquer et sensibiliser					
53	Suivi des dossiers instruits au titre de la loi sur l'eau sur le territoire	2014 : * Nombre de dossiers ou de récépissés de déclaration reçus = 40 * Nombre de dossiers d'autorisation reçus = 4 * Nombre d'avis rendus = 6 * Principales rubriques concernées : 2.1.5.0 (rejet eau pluviale) = rencontrée dans 31% des dossiers, 3.3.1.0 (destruction zh) = rencontrée dans 24% des dossiers	2015 : * Nombre de dossiers ou de récépissés de déclaration reçus = 28 * Nombre de dossiers d'autorisation reçus = 5 * Nombre d'avis rendus = 7 (dossiers loi sur l'eau et projets de contrats) * Principales rubriques concernées : 2.1.5.0 (rejet eau pluviale) = rencontrée dans 54 % des dossiers, 3.2.3.0 (plans d'eau) = rencontrée dans 35 % des dossiers, 3.3.1.0 (destruction zh) = rencontrée dans 19 % des dossiers	2016 : * Nombre de dossiers ou de récépissés de déclaration reçus = 29, dont 3 dossiers d'autorisation et une DIG * Nombre d'avis rendus = 1 (dossier loi sur l'eau) * Principales rubriques concernées : 2.1.5.0 (rejet eau pluviale) = rencontrée dans 43 % des dossiers, 3.2.3.0 (plans d'eau) = rencontrée dans 17 % des dossiers, 2.1.3.0 (épandage de boues de stations d'épuration), 3.3.1.0 (destruction zh) et 4.1.2.0 (travaux en contact avec le milieu marin) = rencontrées chacune dans 10 % des dossiers	/

N°	Nom de l'indicateur	Résultat année n-2	Résultat année n-1	Résultat année n	Objectif du SAGE
54	Lancement de réflexions concernant l'organisation des maîtrises d'ouvrage locales	2014 : non	2015 : de fait, en lien l'évolution de la réglementation (loi NoTRE, GEMAPI)	2016 : lancement d'une étude sur le sujet par l'ADBVBB	/
55	Animation du SAGE et concertation	2014 : * Nombre de réunions de groupe de travail : 1 (comité technique observatoire local de l'eau) * Nombre de commissions : 2 (ANC et eau salée souterraine) * Nombre de réunions du Bureau de la CLE : 0 * Nombre de séances plénières de la CLE : 2	2015 : * Nombre de réunions de commissions/ groupe de travail : 4 (comité technique observatoire local de l'eau, mares de chasse, qualité d'eau à Fort Larron, eau salée souterraine) * Nombre de réunions du Bureau de la CLE : 2 * Nombre de séances plénières de la CLE : 3	2016 : * Nombre de réunions de commissions/ groupe de travail : 3 (comité technique observatoire local de l'eau, qualité d'eau à Fort Larron, eau salée souterraine) * Nombre de réunions du Bureau de la CLE : 1 * Nombre de séances plénières de la CLE : 1	/
56	Poursuite des contrats de mise en œuvre du SAGE	* Contrat Régional de Bassin Versant 2007-2009 : Coût = 2 921 776 €, pour 13 opérations, Subvention du Conseil Régional = 888 120 € * Contrat Territorial 2008-2013 (prolongé par avenant pour 2014) : Coût prévisionnel = 6 409 342€, pour 60 opérations. Subvention prévisionnelle de l'Agence de l'Eau = 2 561 379€ Avenant 2014 : Coût prévisionnel = 321 760 €, pour 13 opérations. Subvention prévisionnelle de l'Agence de l'Eau = 152 280 € * Contrat Régional de Bassin Versant 2011-2013 (prolongé par avenant pour 2014) : Coût prévisionnel = 2 867 300 €, Subvention prévisionnelle du Conseil Régional = 937 639 €, pour 30 opérations (tous ces chiffres incluent l'avenant)	* Contrat Territorial 2017-2021 : 2015 = élaboration du futur contrat territorial * Contrat Régional de Bassin Versant 2015-2017 : Coût prévisionnel = 1 405 831 €, Subvention prévisionnelle du Conseil Régional = 500 801 €, pour 24 opérations	* Contrat Territorial 2017-2021 : 2016 = finalisation du projet et dépôt à l'Agence de l'Eau fin 2016 * Contrat Régional de Bassin Versant 2015-2017 : Coût prévisionnel = 1 405 831 €, Subvention prévisionnelle du Conseil Régional = 500 801 €, pour 24 opérations	/